



1, Place Gilbert Serieys
☎ : 05.65.69.35.50
Email : accueil.mairie@moyrazes.fr

LISTE des DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES par le CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2023

Le cinq juin deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Moyrazès dûment convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel ARTUS, Maire.

Présents : M. ARTUS Michel, Mme BES Carole, M. BONNET Christian, Mme ESTIVALS Marie-Cécile, Mme FERLET Nicole, Mme FOUCRAS Odile, M. GABEN Serge, M. GARRIGUES Claude, Mme GARRIGUES Séverine, M. PALOUS Michel, M. PÉLISSIER Philippe

Absents et représentés : M. GARRIGUES Michaël (a donné pouvoir à M. GARRIGUES Claude), Mme WILFRID Marielle (a donné pouvoir à M. PALOUS Michel)

Absents excusés : Mme BASTIDE Noémie, M. GINESTET Jérôme

Secrétaire de séance : M. GABEN Serge

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Numéro d'ordre des délibérations prises au cours de cette séance :

Numéro des délibérations	Libellés	Résultat du vote
DE019	Création d'un emploi permanent au grade d'adjoint technique à temps complet.	Approuvée
DE020	Subventions aux associations – Année 2023	Approuvée
DE021	Travaux de mise en conformité, sécurisation, extension et modification de l'éclairage en éclairage led du terrain de football de Moyrazès – Plan de financement prévisionnel – Sollicitations subventions.	Approuvée
DE022	Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat Mixte des eaux du Lévézou Ségala à la Commune de MILHARS (81)	Approuvée
DE023	Approbation de la Révision des Statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala	Approuvée
DE024	Approbation de la Révision des Statuts du Syndicat Mixte des Eaux du Lévézou Ségala	Approuvée
DE025	Adhésion au Groupement de Commandes initié par le Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département de l'Aveyron (SIEDA), pour l'Entretien et la Rénovation des Installations d'Éclairage Public – Période 2024-2027	Approuvée
DE026	Constitution de servitude avec ENEDIS pour l'enfouissement de lignes électriques souterraines et/ou la création de postes de transformation électrique sur les propriétés communales - N° d'affaire ENEDIS DE26/045668 Yvan de l'Énergie.	Approuvée
DE027	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.	Approuvée